

**Mardi 23 novembre 2010.
Ensemble dans l'action.
Pour nos retraites, le combat continue.
Nous ne lâchons rien.
Une loi injuste, même votée, reste une loi injuste.**

Le combat contre la loi des retraites reste entier et déterminé.

Il s'inscrit dans le temps.

Cette loi nous a été imposée sans aucune négociation par un passage en force.

De plus, elle porte en elle-même son extinction reconnaissant qu'elle ne répond pas aux enjeux, qu'elle n'assure pas la pérennité du système par répartition.

Elle reste un sujet absolu de conflit social dans le pays, dans les entreprises, dans les services.

La mobilisation se poursuit. Elle s'inscrit dans la durée. La mobilisation du 23 novembre en est une nouvelle étape.

Le dossier des retraites fait partie d'un ensemble social sur lequel nous interpellons le patronat et le gouvernement

Pour cela, l'intersyndicale propose d'autres formes de mobilisations dans les entreprises, dans les services, tout comme des rassemblements publics.

Pour la journée du 23 novembre, l'intersyndicale appelle les salariés dans toutes les entreprises, comme dans tous les services :

- **À se réunir et à adopter la motion proposée par l'intersyndicale ;**

- **À se rassembler à partir de 11h 30 :**
 - ◆ VANNES CCI
 - ◆ LORIENT CCI
 - ◆ PONTIVY CCI
 - ◆ AURAY CCI



- **à se rassembler à 17 h 30 : devant la préfecture du Morbihan pour la remise au Préfet des motions votées par les salariés refusant cette loi injuste sur les retraites.**

- **Les salariés de la région de Ploërmel se réuniront à 17 h 30 devant la CCI de Ploërmel.**